



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pétrole

Question écrite n° 89745

## Texte de la question

Mme Marianne Dubois alerte M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les graves conséquences que peuvent entraîner une défaillance sur les exploitations pétrolières en mer. Deux événements récents s'étant produits dans le golfe du Mexique alimentent ces craintes : l'accident du 2 septembre 2010 sur une plate-forme pétrolière et gazière au large de la Louisiane et surtout la marée noire qui a suivi l'explosion de la station de forage Deepwater horizon le 20 avril 2010. La diminution des réserves mondiales de pétrole a poussé les compagnies pétrolières à développer des procédés d'extraction coûteux et complexes tel que le "offshore" profond, laissant apparaître des risques de défaillance, sinon des doutes sur leur maturité technologique des procédés. Le drame du naufrage de la plateforme Deepwater horizon de BP a révélé au grand jour ces menaces. La France a connu par le passé de nombreux désastres liés aux marées noires, elle n'est pas à l'abri qu'une catastrophe ne se reproduise pas le long de ses côtes, ou à l'étranger, du fait de l'activité d'une compagnie nationale. Parce que la responsabilité des compagnies pétrolières est immense dans la sauvegarde de l'environnement, celles-ci doivent être irréprochables dans leurs normes de sécurité. Elle lui demande quelles normes de sécurité le Gouvernement impose-t-il afin de garantir la sécurité des activités des compagnies pétrolières françaises à l'étranger, en particulier en ce qui concerne le *offshore* profond dans le golfe de Guinée, et sur les côtes de l'Angola.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marianne Dubois](#)

**Circonscription :** Loiret (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89745

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 octobre 2010, page 10708

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)